

## 6 Economie

## CEEAC/Session extraordinaire de la Conférence des chefs d'État sur les changements climatiques

## S'outiller pour parler d'une même voix

J-C.A

Libreville/Gabon

C'est le leitmotiv des experts venus de plusieurs pays. Le but étant de préparer des projets de lois à soumettre lors de la COP21 en décembre prochain à Paris.

LA session extraordinaire de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernements de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) sur les changements climatiques, s'est ouverte, lundi dernier, à Owendo par la réunion des experts. En présence du ministre des Eaux et Forêts, Nelson Messone, et du ministre délégué aux Affaires étrangères, Dieudonné Nzengue. Il s'est agi pour cette première étape, de préparer les dossiers techniques qui devront orienter les projets à soumettre, par le Conseil des ministres, aux

chefs d'Etat et de gouvernement.

Le président du comité de pilotage de la Conférence des écosystèmes denses et humides d'Afrique centrale (CEFDHAC), Roger Louis Essola, a décliné les préoccupations, les intérêts et les positions des pays de l'espace communautaire dans le cadre de la mise en œuvre du processus de lutte contre les changements climatiques, au regard des enjeux de la 21e Conférence des Parties (COP21). Il s'agit de l'indispensable combinaison des actions d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, la nécessité d'élaborer et de soumettre dans les délais prescrits les contributions nationales climat, la nécessité de prendre en compte les services non carbone des forêts dans le nouvel accord universel et contraignant sur le climat de Paris, la mise en place d'un mécanisme approprié de financement de la REDD+, la représentation, la présentation, la respon-



Photo : JCA

La photo de famille, au terme de la cérémonie d'ouverture.

sabilisation et la protection des droits et des réseaux de la CEEFDHAC dans la REDD+, les négociations de l'accord climat et dans les institutions de gouvernance et la REDD+ etc. Pour sa part, le secrétaire général adjoint de la CEEAC, chargé du département du programme Budget, administration et ressources humaines, Clotilde Nizigama, après avoir salué l'initiative de convoquer le sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement, aux fins de

permettre à la communauté de parler d'une seule voix lors de la 21e Conférence des Parties (COP21) qui se tiendra en décembre 2015 à Paris, a déclaré qu'au sortir de la 15e Conférence des Parties en 2009 à Copenhague (Danemark) où l'accord contraignant attendu n'avait pas pu voir le jour, les États membres de la CEEAC ont continué de soutenir le processus de mise en place d'un instrument juridiquement contraignant, afin qu'il soit adopté en décembre 2015, lors de la COP21 à Paris.

**QUESTIONS SPÉCIFIQUES**

Aussi, les présentes assises, qui font suite aux très hautes instructions des chefs d'Etat et de gouvernements formulées lors de la 16e session ordinaire tenue le 25 mai 2015 à N'Djamena (Tchad), recommandent à la CEEAC d'organiser des concertations entre les États membres avant la 21e Conférence des Parties, pour convenir d'une position commune par rapport aux contributions attendues dans le cadre de l'Accord global sur le climat. La Communauté devra faire prévaloir les questions spécifiques à la sous-région, notamment celles liées à l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques, mais aussi aux financements et aux transferts des technologies.

Les travaux devront se focaliser sur les enjeux et objectifs de la COP21, les points d'intérêt pour la sous-région Afrique centrale et l'Etat des lieux des préparatifs de la COP21.

Le ministre des Eaux et Forêts, Noël Nelson Messone, a quant à lui fait savoir que le changement climatique est l'un des enjeux du monde et particulièrement de la sous-région Afrique centrale. Ainsi, les pays qui la constituent ressentent déjà ses conséquences néfastes à travers notamment la fréquence des catastrophes naturelles (sécheresses, inondations, ouragans, assèchement du lac Tchad, menaces sur les productions alimentaires). Toute chose de nature à détériorer les conditions de vie des populations. A ce sujet, plusieurs instruments juridiques ont été adoptés dans le cadre des Nations unies pour y trouver des solutions, sans succès. Car les États n'arrivent pas à s'accorder sur l'équilibre à maintenir entre croissance et sauvegarde du climat. D'où la nécessité de créer un nouvel instrument juridiquement contraignant pour succéder au Protocole de Kyoto.

## Emploi des jeunes/Signature de conventions à l'ONE

## La société TESIGA s'arrime à la donne

LBON

Libreville/Gabon

VINGT-NEUF jeunes Gabonais dont vingt sans qualification, âgés de 16 à 25 ans et neuf diplômés âgés de 21 à 35 ans vont bénéficier, pendant trois ans, d'une formation en entreprise, pour les uns et d'une insertion professionnelle pour les autres. Une opportunité offerte par la société Tesiga (Tuyauterie, soudure industrielle du Gabon) qui a signé, hier, deux conventions de partenariat avec le Fonds d'aide à l'insertion et à la réinsertion

professionnelles (FIR) au siège de l'Office national de l'Emploi. Ce, dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du président de la République, Ali Bongo Ondimba, au terme des assises sociales de l'année dernière, d'instaurer un contrat d'apprentissage jeunesse obligatoire dans les entreprises de plus de cinquante salariés.

A cette circonstance, le Président directeur général de Tesiga, Pierre Camarda, qui n'a pas caché sa satisfaction de contribuer à l'amélioration de l'employabilité des Gabonais, a dit agir dans la continuité. D'autant que, depuis une



Photo : LBON

Echange de documents entre le Secrétaire exécutif du FIR, Jean Oscar Nzoutsi Diosse et le PDG de Tesiga, Pierre Camarda.

trentaine d'années, son entreprise forme des jeunes sans qualification avant leur insertion. "La formation des jeunes Gabonais est pour nous d'une extrême

importance. Les progrès technologiques aujourd'hui font qu'il nous faut dans des sociétés industrielles un personnel qualifié. Il est évident que les postes ainsi

créés doivent revenir aux nationaux.", a-t-il déclaré, avant de révéler que le taux de gabonisation au sein de son entreprise est de 98 % y compris l'encadrement.

L'engagement du premier responsable de Tesiga a fortement été salué par le gouvernement représenté par le Secrétaire générale du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Formation professionnelle, Caroline Mimboui. Dans son adresse, le représentant de Simon Ntoutoume Emene a non seulement salué le dévouement et la détermination de Tesiga dans la lutte contre le chômage,

mais aussi réitéré l'engagement des pouvoirs publics d'accroître leurs vigilances en préconisant "des mesures vigoureuses en vue de trouver des solutions idoines à cette question."

La signature des conventions qui s'est déroulée en présence du Directeur général de l'Office national de l'emploi, par ailleurs secrétaire exécutif du FIR, Jean Oscar Nzoutsi Diosse, fait suite à une série engagée par cette structure dont la mission principale est l'insertion et la réinsertion des sans emplois gabonais, dans l'optique d'atteindre à court terme un taux de chômage raisonnable.

## Tribune libre

## Le Gabon face aux risques de ralentissement de la Chine

Par Régis IMMONGAULT\*

Libreville/Gabon

DEPUIS le début de l'été 2015, les bourses de Shanghai et Shenzhen ont enregistré des chutes spectaculaires, avec une baisse de plus de 40% depuis le mois de juin. Bien que les indices boursiers chinois demeurent largement au-delà de leur niveau en début d'année 2014, cette dégringolade a suscité une sur-réaction inquiétante des autorités locales qui ont multiplié les initiatives pour enrayer la crise financière laissant entendre que leurs préoccupations sur l'économie chinoise dépassaient la seule crise boursière. L'affaiblissement de ces marchés financiers soulève désormais des inquiétudes de risques systémiques sur l'économie chinoise et envoi des signaux négatifs aux autres marchés mondiaux.

Il convient de s'interroger aujourd'hui sur l'impact qu'aura le coup de frein chinois sur l'économie mondiale, et en particulier sur les pays émergents, rendus plus vulnérables en raison de leur dépendance vis-à-vis des

achats chinois de matières premières ou de la manne d'investissements en provenance de la seconde puissance économique mondiale. En effet, un atterrissage brutal et incontrôlé de l'économie chinoise provoquerait un déclin de la consommation de matières premières en Chine, premier consommateur d'énergie au Monde.

Les dévaluations successives du yuan décidées par les autorités chinoises soulèvent par ailleurs de sérieuses interrogations sur la croissance mondiale à court et moyen terme à un moment où la réserve fédérale s'apprête à remonter les taux directeurs américains et donc à resserrer les conditions de liquidités qui ont soutenu la croissance mondiale ces dernières années.

Le Gabon, en tant qu'exportateur de pétrole et d'autres matières premières est directement exposé à ce risque.

Depuis l'été 2014, les autorités gabonaises ont adopté une série de mesures visant à assurer le maintien des grands équilibres financiers du pays dans un environnement de prix du pétrole bas: réduction des dépenses d'investissement, réformes des subventions

à l'énergie, rationalisation des dépenses, création d'un fonds de stabilisation,...Le Gabon a été en mesure de réagir plus rapidement - et plus efficacement que les autres pays pétroliers de la région pour assurer la viabilité des finances publiques sous l'hypothèse d'un prix du baril à 40\$. Aujourd'hui, ce scénario jugé alors très conservateur est en train de se réaliser, et des mesures supplémentaires doivent être envisagées afin d'éviter la dégradation de la viabilité budgétaire en cas de baisse prolongée des prix du pétrole. Il convient dès aujourd'hui de préparer toutes les mesures d'ajustements structurels qui pourraient s'avérer nécessaires pour contenir la dépense publique tout en minimisant l'impact d'un tel ajustement sur la croissance du pays et sans remettre en cause les acquis sociaux, notamment ceux qui ont été affirmés dans le cadre du Pacte social. Un nouveau chantier de réduction et de priorisation des dépenses d'investissement devra être mené conjointement avec l'ensemble des ministères pour adapter les ambitions du pays aux moyens financiers dont il dispose. L'Etat multiplier

également les efforts pour impliquer davantage le secteur privé dans les investissements productifs envisagés afin de maintenir le sentier de croissance tout en préservant la viabilité des finances publiques. Parallèlement, les autorités étudieront attentivement toutes les options de financement existantes, afin de rassurer les investisseurs sur la capacité de la République Gabonaise à faire face à ses engagements en toute situation.

Les autorités gabonaises sont résolues à prendre les mesures nécessaires pour maintenir les grands équilibres financiers du pays. Sous l'autorité du Président de la République, Chef de l'Etat, S.E. Ali Bongo Ondimba, et du Premier Ministre Chef du Gouvernement le gouvernement reste pleinement mobilisé pour faire progresser le Gabon sur la voie du développement économique, en partenariat avec le secteur privé gabonais et les investisseurs étrangers.

\* Ministre de l'Économie, de la Promotion de l'investissement et de la Prospective